



l'Union

Numéro
010
Octobre 2023 -
Janvier 2024
GRATUIT

Mensuel d'information du Parti Union Progressiste le Renouveau



Interview Gérard Gbénonchi, SG/UP le Renouveau

PILOTER LE PARTI VERS UN FUTUR PROMETTEUR

Pages 03 - 05

Elections générales en 2026

L'UP LE RENOUVEAU POUR UNE "CORRECTION CONSENSUELLE" DES TEXTES

Page 12

Deuxième édition des Grandes retrouvailles des femmes UP le renouveau de l'Atacora

L'ENRACINEMENT DU PARTI AU CŒUR DES ÉCHANGES



Des centaines de militantes très engagées venues des communes de Natitingou, Coby, Boukoubé, Matéri, Toucountouna, et Tanguiéta, se mobilisent pour consolider davantage les liens entre elles, mieux connaître le rôle et le fonctionnement des nouvelles structures du parti et travailler à son enracinement dans le septentrion

Edson S. EDAH

Et de 2 ! Les femmes Union progressiste le renouveau du département de l'Atacora l'ont encore fait. Ce 18 novembre 2023, elles se sont fortement mobilisées à Boukoubé autour de la deuxième édition de leurs retrouvailles.

Placées sous le thème, « à la connaissance des différentes structures du parti », ces manifestations ont été l'occasion pour des centaines de militantes très engagées venues des communes de Natitingou, Coby, Boukoubé, Matéri, Toucountouna, et Tanguiéta, de consolider davantage les liens, de mieux connaître le rôle et le fonctionnement des nouvelles structures du parti et de travailler à s'investir dans l'enracinement du parti à travers la participation active à la mise en place prochaine des structures de base.

Pour donner un cachet spécial à cette édition qui a été très riche en couleurs et surtout en tableaux artistique

et touristique, plusieurs personnalités ont répondu à l'appel de ces vaillantes femmes à l'instar de Christhelle Houndonougbo Alioza, Directrice de l'administration, Boniface Yèhouétomè, Mandataire financier, du Maire Séraphin Nambima de Coby, du Premier adjoint au Maire de Boukoubé Bernard Kointa'tcha, représentant du Maire Aldo Calixte N'dah Kouagou empêché. Faut-il le souligner, au cours de ces retrouvailles, des stands d'exposition ont été mis en place par le comité d'organisation et animés par les femmes bénéficiaires du Projet "Connaître le Bénin" qui dans son volet renforcement de capacités et autonomisation de la femme, a formé cette cohorte à la transformation du fonio et du baobab entre autres.

Le rideau est tombé sur cette belle édition et le témoin transmis à la commune de Coby qui accueillera les femmes Union progressiste le renouveau de l'Atacora au titre de la 3ème édition qui aura lieu en 2024.

Point
de
Vue

Paul DOUAKOUTCHE

ODE AUX MILITANTES ET MILITANTS

À l'aube de cette nouvelle année 2024, je m'adresse à nous tous, militantes et militants, âmes vibrantes de l'Union progressiste le renouveau. Dans le creuset de cette ère nouvelle, je nous invite à une danse d'espérance et de sérénité, loin des chants séducteurs des sirènes de la désillusion. Que cette année soit le reflet de notre foi collective et de notre espoir indomptable.

Je nous convie à une marche résolue vers l'avenir, une marche baignée de confiance et de sérénité. Laissons derrière nous les tumultes et les tempêtes de doutes. Rappelons-nous que dans l'UP le renouveau, "le bruit de la mer n'empêche pas le poisson de dormir". C'est dans cette tranquillité que notre force réside, dans cette confiance que notre avenir se dessine.

Que cette année soit un phare de sérénité dans les vagues tumultueuses de notre époque. Que notre cœur de militante et de militant, soit ancré dans une paix inébranlable, résistant aux orages, illuminé par l'espérance. Notre parti, tel un navire guidé par des capitaines sages, navigue avec assurance, porté par nos aspirations et nos rêves.

Je nous invite, militantes et militants de l'UP le renouveau, à embrasser cette année avec un cœur rempli d'espérance. Que chaque jour soit une toile où nos idéaux se peignent, une mélodie où nos rêves chantent. Cette année, que chaque pas que nous faisons soit guidé par la lumière de la confiance et la chaleur de la conviction.

Dans le silence de la sérénité, notre force se révèle. Nous, militantes et militants bâtisseurs de demain, sommes les gardiens de notre destinée, les architectes de notre renouveau. Notre énergie, notre passion, et notre vision sont les pierres angulaires de notre futur. Ensemble, bâtissons un Bénin où le bruit des vagues n'est qu'une mélodie apaisante sur laquelle nos rêves s'endorment.

Ensemble, avançons dans cette année 2024 avec un cœur plein d'espoir et un esprit de sérénité. Notre engagement est le symbole de notre unité, la preuve de notre force. Dans l'harmonie et la confiance, écrivons les chapitres d'un Bénin prospère, un Bénin où chaque militant trouve sa place, où chaque rêve a sa réalité. Chers militantes et militants de l'UP le Renouveau, avec nous, l'avenir est une promesse de lumière, un horizon d'opportunités infinies.

Interview

GÉRARD GBENONCHI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION PROGRESSISTE LE RENOUVEAU

Piloter le parti vers un futur prometteur



Nous sommes à un moment charnière dans le paysage politique du Bénin. Dans cet environnement changeant, l'Union progressiste le renouveau se distingue par sa capacité à innover et à se réinventer. Au cœur de cette transformation, nous avons observé des progrès notables, marqués par l'intégration harmonieuse de nouvelles forces politiques, une refonte majeure de la structure interne du parti et une opération inédite, de recensement des militants. A travers cet entretien, nous explorons avec le secrétaire général de l'Union progressiste le renouveau, les forces motrices, les défis à relever et les ambitions qui animent la récente restructuration du parti ainsi que les efforts entrepris pour le recensement des militants et la mise en place des structures de base du parti.

Gérard Gbenonchi, Secrétaire général du parti, nous emmène dans les coulisses de ces démarches innovantes. Il met en lumière l'importance de ces initiatives pour l'Union progressiste le renouveau, qui cherche à renforcer son influence et sa cohésion interne.

L'Union : Honorable Gérard Gbenonchi, sur décision du Bureau politique, le 23 septembre 2023, l'Union progressiste le renouveau s'est engagé à réaliser un recensement de ses militants par village et quartier de ville, sur toute l'étendue du territoire national. Quel point pouvez-vous en faire ?

Gérard GBENONCHI : Merci de me donner l'occasion de

faire le point de l'opération de recensement des militants du parti. Comme vous l'avez rappelé, c'est la mise en œuvre d'une décision du Bureau politique du parti.

La Haute direction politique du parti s'est chargée de l'opérationnalisation de cette décision, en installant dans les 110 communes politiques de notre parti des comités de recensement ad hoc. Ces comités ont fait leur travail, et les listes des militants recensés ont été convoyées au siège national du parti via les secrétariats administratifs départementaux. Le Fichier central s'est occupé de traiter les différentes listes reçues. Globalement, l'opération a atteint ses objectifs à environ 90%, et on s'en est félicité au sein de la Haute direction politique du parti. Le recensement des militants est une opération permanente. Elle ne peut pas être bouclée. Elle se poursuit, mais l'essentiel de ce dont nous avons besoin pour pouvoir évoluer est disponible.

Quelles sont réellement les motivations de cette opération inédite ?

L'Union progressiste le renouveau est l'aboutissement

Suite en page 4

INTERVIEW GÉRARD GBENONCHI (SUITE)

d'un processus d'élargissement qui a conduit en août 2022 à la fusion de l'Union progressiste (UP) et du Parti du renouveau démocratique (PRD). Par la suite, nous avons été rejoints par plusieurs autres partis politiques qui ont prononcé leur dissolution et ont invité tous leurs militants à adhérer à l'Union progressiste le renouveau (UP le renouveau). Je peux citer pêle-mêle la DUD de Valentin Aditi Houdé, le PER de Nathanael Koty, LNA de Théophile Yarou, le parti de Adanmado, etc. Evidemment, plusieurs béninoises et béninois pris individuellement ont également adhéré à la nouvelle dynamique d'élargissement. A partir de cet instant, le parti s'est enrichi de ressources humaines en quantité et en qualité. Dès lors, il était impérieux d'ouvrir la porte et de prendre en compte tout ce beau monde. Nous ne pouvions pas continuer à fonctionner selon nos anciennes structures qui étaient, du reste, des structures ad hoc. Il était apparu nécessaire de s'ouvrir pour accueillir tous les militants qui ne figuraient pas dans la base de données du parti. Nous avons voulu faire l'état des lieux afin de connaître les ressources humaines réelles du parti en vue de l'animation du terrain à partir de structures de base régulièrement installées. Un grand parti comme le nôtre ne peut pas animer le terrain sans une organisation adéquate. La structuration retenue par les statuts du parti, c'est la cellule, la sous-section, la section, etc. La cellule est la plus petite

unité opérationnelle du parti, c'est l'unité de proximité qui est directement en contact avec la population. Nous avons décidé d'installer les Cellules. Aussi avons-nous eu besoin d'identifier tous ceux qui se réclament aujourd'hui de la qualité de membre de l'Union

villages et quartiers de ville, les décisions prises par les hautes instances du parti. C'est la cellule qui est chargée de répercuter les décisions du parti sur le terrain. Lors des campagnes électorales, par exemple, c'est la cellule qui bat campagne, fait le

arrondissement, la section au niveau communal qui regroupe l'ensemble des bureaux des sous-sections de la commune. Après les sections, il y a les coordinations des circonscriptions électorales, à savoir les 24 circonscriptions législatives définies par l'Etat. Nous mettrons progressivement en place toutes ces structures sans oublier les organisations de masse du parti. Les statuts en ont prévu plusieurs. Pour le moment, le bureau politique a décidé de mettre en place deux, à savoir la Ligue des jeunes et la Ligue des femmes. Au terme de la démarche en cours, nous allons installer les cellules, les Sous-sections dans nos 600 arrondissements politiques, les sections dans nos 110 communes politiques et les coordinations de circonscription électorale dans les 24 Circonscriptions électorales législatives.

"Nous ne pouvions pas continuer à fonctionner selon nos anciennes structures.... Un grand parti comme le nôtre ne peut pas animer le terrain sans une organisation adéquate."

progressiste le renouveau sur toute l'étendue du territoire national.

L'un des objectifs poursuivis est la mise en place des structures de base du parti. Ce recensement vient donc en prélude à l'organisation d'assemblées générales dans les villages et quartiers de ville en vue de l'élection des membres des cellules du parti. Quels rôles jouent les cellules ?

Au terme des statuts, la cellule désigne l'ensemble des militants du parti dans un village ou dans un quartier de ville. C'est l'unité à travers laquelle le parti anime le terrain. La cellule met en œuvre, directement dans les

porte-à-porte dans le village ou le quartier de ville pour diffuser les informations et l'offre politique du parti, pour mobiliser les électeurs autour du ou des candidats du parti. C'est à partir de la cellule que le parti anime le terrain, développe ses activités pour pouvoir toucher la population.

La mise en place des structures de base se limiterait-elle aux cellules ?

Selon les statuts, les structures de base de notre parti sont la cellule qui est au niveau du village ou du quartier de ville, la sous-section qui est l'ensemble des bureaux des cellules des villages situés dans un

Avant le dernier recensement, certains militants s'étaient fait enrôler en s'inscrivant sur la plateforme numérique du parti. Il y en a qui ont même reçu leur carte de membre. Est-ce que ces militants bien connus et actifs pourront participer aux élections, s'ils ne se sont pas fait recenser dans le cadre de l'opération en cours ?

L'Union progressiste, dans sa forme ancienne, enrôlait ses militants. On avait même délivré des cartes de membre à nos militants. Depuis qu'on s'est ouvert et qu'on a fusionné avec d'autres

Suite en page 5

INTERVIEW GÉRARD GBENONCHI (SUITE)

partis politiques, il va de soi que ces anciennes cartes sont devenues caduques, dans la mesure où nous avons même changé de logo. Nous sommes dans une nouvelle mouture. L'ancien recensement n'est pas caduc, mais il est actualisé. L'ancienne liste a été renvoyée sur le terrain pour être complétée, pour être actualisée. L'actualisation a consisté à extirper de l'ancienne liste les militants qui ne sont plus membres du parti et de compléter cette liste par les nouveaux venus qui peuvent être d'anciens militants de l'ex-UP qui ne se seraient pas fait recenser ou des militants des partis qui nous ont rejoints. C'est cette opération qui nous donne aujourd'hui la liste actualisée qui sert à l'installation des cellules.

Vous parlez d'installation des cellules...

Oui, nous allons installer les cellules et désignant de façon consensuelle les membres des bureaux des cellules. Il n'y aura pas d'élection lors de la mise en place des structures de base. Le principe retenu est l'identification et la cooptation par consensus. Le maître mot est le consensus. En cas d'échec, la Haute direction du parti identifiera les membres du bureau de cellule concerné.

Certains militants ont entre-temps quitté le parti pour diverses raisons. Parmi ceux-ci, il y en a qui n'ont pas officiellement démissionné, mais ont travaillé de façon visible et ostentatoire pour

des partis adverses lors des législatives de janvier 2023. Dans certaines localités, ils se sont fait recenser. Que penser de ces militants instables ?

La perfection n'étant pas de ce monde, il se pourrait que des noms de militants qui nous ont quittés continuent de figurer sur la liste des militants recensés. Ceci n'est pas gênant parce que nous restons persuadés que les leaders sauront identifier les militants actifs et qui demeurent effectivement membres du parti pour constituer le bureau de la cellule. Le moment venu, les comités d'appui à la mise en place des structures de base sauront bien faire leur travail. Ces comités d'appui sont composés de députés et de ministres, d'anciens députés et ministres, de cadres à divers niveaux, d'élus communaux et locaux, etc. Nous savons qu'ils feront leur travail avec engagement, avec détermination, avec professionnalisme. Nous savons qu'ils sauront faire les choses avec esprit de suite et ne feront rien avec favoritisme pour éviter de mettre en place des structures inopérantes.

Dans quelles mesures, selon vous, l'installation des structures de base du parti contribuera à renforcer la cohésion au sein du parti en vue de la mobilisation pour les élections générales de 2026 ?

La décision de mettre en place les structures de base du parti est une demande forte des militants à la base. Vous

vous rappelez que la Haute direction du parti a effectué une tournée nationale dans le pays, puis quelques mois après les députés du parti ont également fait une tournée nationale de reddition de compte de leurs activités parlementaires à leurs mandants. Lors de ces différentes tournées, les militants ont réclamé la mise en place des structures de base du parti. Sans l'installation de ces structures, personne ne se sent responsable. Désormais, les responsables en charge de l'animation de la vie du parti seront connus. À chaque niveau, on saura qui répond du parti. A partir de là, les différents responsables et les

militants vont apprendre à travailler ensemble et dans la cohésion.

Vous êtes donc dans une certaine forme de remobilisation de la troupe dans la perspective des élections générales de 2026...

Lorsque nous allons finir la mise en place des structures de base du parti, nous aurons les organes à travers lesquels les activités du parti pourront être opérationnalisées, et le cap sera mis sur les élections de 2026, avec une occupation totale, radicale et permanente du terrain.

Entretien réalisé par
Paul DOUAKOUTCHE et
Pascal ZANTOU



Ils ont dit

La politique est un domaine où les voix de ceux qui œuvrent sur le terrain sont d'une importance capitale. Dans la rubrique "Ils ont dit", nous partageons les expériences, les défis et les réussites de ceux qui sont engagés activement dans le processus de recensement des militants du parti. Nous présentons ici les témoignages de trois coordonnateurs du parti UP le renouveau. Chacun des témoignages reflète une facette de leur travail et leur engagement dans différentes communes et arrondissements.

André Cessi Béatrice, coordonnatrice à Ouassa Pehunco, dévoile l'étendue de ses efforts pour combattre la désinformation et encourager l'engagement politique. Elle a pris l'initiative de voyager personnellement à moto pour communiquer directement avec les militants. Sa détermination à rejoindre les militants hors ligne et sa capacité à surmonter les obstacles physiques et communicationnels illustrent son dévouement envers son parti et sa communauté.

Patrice Hounyè Azé partage son expérience du recensement des

militants à Abomey-Calavi Sud. Il met en avant la rigueur et la méthode adoptées pour mener à bien cette tâche. L'accent est mis sur l'évolution du militantisme dans la région, ainsi que sur les efforts pour renouveler l'engagement des militants existants et en recruter de nouveaux. Sa gratitude envers ceux qui contribuent à l'enracinement de leur parti politique est un témoignage de la solidarité et de l'effort collectif.

Saliou Adélabou Adédjouma, coordonnateur au 4ème Arrondissement de Cotonou, décrit une approche communautaire au recensement, où les équipes de recensement sont réparties par rue. Cette approche implique étroitement les résidents dans le processus et favorise une proximité et une familiarité avec les militants. L'objectif est de renforcer la collectivité et l'efficacité du recensement. Son désir de continuer à recenser les jeunes militants indique un engagement continu et une perspective tournée vers l'avenir.

VOICI LEURS TÉMOIGNAGES :

André Cessi Béatrice, **Coordonnatrice UP le Renouveau de la commune de Ouassa Pehunco** : « J'étais à moto moi-même pour donner les bonnes informations afin que les nôtres puissent échapper à la manipulation »



Je suis heureuse d'avoir été choisie par le parti

pour faire ce travail. C'est la preuve que le parti me fait confiance et reconnaît en moi les qualités d'une bonne militante disponible. La réalité, c'est que, ne peut être coordonnateur qui veut mais qui peut. Il faut être disponible, armé de fair-play et capable de communiquer pour impacter les militants.

Pour le recensement dans notre commune, nous avons eu besoin d'aller vers les militants qui ne sont pas sur les réseaux sociaux. La plupart n'a pas l'android. Il a fallu aller dans les contrées les plus reculées. Quand il s'agit de village administratif, il faut aller vers les

militants à plusieurs reprises pour être sûr de les rencontrer. Les voies ne sont pas praticables et à cause des travaux champêtres, les militants ne sont pas à leurs domiciles. Cela a obligé à faire des navettes pour les retrouver. De plus, avec nos frères d'en face qui promettent ce qui n'existe pas et tentent de nous mettre le bâton dans les roues, ça n'a pas été chose facile. Je dirai même que ça a été pénible. Il fût un temps, j'étais à moto moi-même pour faire ces tours et profiter pour donner les bonnes informations afin que les nôtres puissent échapper à la manipulation. Ici, il y a

moins de télé et les gens n'ont pas les bonnes informations.

A partir de ce recensement et avec les prises de contacts dans certaines zones reculées, je pense que nous avons fait une bonne œuvre dans la droite ligne de 2026. Pour moi, le recensement est continu parce que je veux maintenir le cap dans la cité des pierres noires. Chaque jour, je dois recenser pour que notre parti prenne davantage le dessus. Je travaille sur les jeunes. La prochaine fois, on aimerait avoir plus de moyens et de temps pour ce type d'activités.

Suite en page 6

VOICI LEURS TÉMOIGNAGES : (SUITE ET FIN)

Patrice Hounyè Azé, Coordonnateur UP le renouveau dans Abomey-Calavi Sud : Le recensement des militants s'est fait avec sérieux et méthode dans la commune d'Abomey-Calavi



L'opération de recensement des militants de notre parti politique s'est déroulée dans la commune d'Abomey-Calavi avec sérieux et méthode, conformément aux directives du parti. Le militantisme est en mode évolution dans notre périmètre politique. Pour s'en convaincre, il faut consulter le tableau des enregistrements par village et quartier

de ville. L'équipe politique de l'UP le renouveau a utilisé la pédagogie idoine pour rassurer les anciens militants pour renouveler leur engagement politique par rapport aux idéaux du parti, et développer une stratégie de proximité pour l'enregistrement de nouveaux militants librement séduits par les derniers résultats obtenus par le parti lors des élections législatives du 8 février 2023 dans la 6ème Circonscription électorale. Il y a une augmentation de l'effectif des vrais militants.

Je remercie les uns et les autres pour le travail quotidien effectué pour l'enracinement du « baobab couronné de l'arc-en-ciel » dans notre commune. Nous avons le devoir de ne pas baisser les bras.

Saliou Adélabou Adédjouma, Coordonnateur UP le renouveau du 4ème Arrondissement de Cotonou : « Les équipes de recensement ont été réparties par rue »



Nous avons pris le travail très au sérieux. Nous avons travaillé quartier par quartier. Les équipes de recensement ont été réparties par rue. Chaque rue est prise en charge par ses habitants eux-mêmes. Ils sont allés vers les militants dans leur lieu de résidence parce que c'est leurs amis, c'est leurs frères, c'est leurs voisins du quartier. Ils se connaissent bien et savent qui est militant UP le renouveau.

Après la préparation et la sensibilisation, nous avons fourni des fiches de recensement

et un cahier par rue aux équipes dédiées à la tâche. Après cette étape, nous avons procédé à la compilation des données et le fichier général de l'arrondissement a été envoyé à la direction administrative départementale du parti selon les instructions de la Haute direction politique du parti.

Tout s'est bien passé comme d'habitude dans le 4ème arrondissement qui est d'ailleurs, le premier arrondissement en termes de résultat électoral à Cotonou. Toutefois, je dois avouer que même si je suis satisfait du résultat obtenu dans le cadre de ce recensement, nous aurions fait mieux si nous avions eu plus de temps. C'est vrai aussi que 12 mois pourraient même ne pas suffire. Les gens, qui n'ont pas été pris en compte, continuent de se manifester. C'est pourquoi j'ai continué le recensement autrement. Il se poursuit avec une autre technique afin de recenser les plus jeunes. Je demande aux équipes de maintenir le cap.

Interview

NATONDÉ AKÉ DÉVOILE LES SECRETS DU SUCCÈS PARLEMENTAIRE EN 2023

A travers cette interview, nous vous introduisons dans l'univers du Président Natondé Aké, la figure énergique à la tête du groupe parlementaire Union progressiste le renouveau. Dans cet échange riche et sincère, le Président Aké dévoile avec passion les succès et les épreuves que son groupe a traversés durant l'année 2023. Avec clarté, il retrace l'évolution méticuleuse de son groupe. Avec une précision remarquable, il révèle l'influence déterminante et proactive de ce groupe parlementaire, dans l'élaboration des lois et le contrôle de l'action gouvernementale.

Tout au long de cette conversation, Natondé Aké met en avant l'engagement profond de son groupe à répondre aux préoccupations urgentes et diversifiées des citoyens tout en embrassant des sujets importants tels que les réformes fiscales, les défis agricoles et les questions sociales.

Les initiatives stratégiques du groupe portant sur la réduction significative de la taxe à l'exportation du soja et l'adoption de législations clés, sont explorées par le Président du groupe parlementaire qui démontre à travers ses propos, l'efficacité et la détermination du groupe à servir les intérêts de chacun et de tous. L'interview révèle par ailleurs le succès de la mission de reddition de compte nationale organisée par le groupe et qui est considéré comme un jalon historique dans l'histoire politique du Bénin. Natondé Aké examine l'impact concret et positif de toutes les initiatives du groupe sur le budget de l'État pour 2024, en mettant l'accent sur les amendements budgétaires pertinents, la prise en compte des enjeux agricoles et l'augmentation notable de l'accès aux micro-crédits pour les femmes.

Cette interview est une fenêtre ouverte non seulement sur les réalisations et l'influence du groupe parlementaire Union progressiste le renouveau, mais aussi sur leur signification pour le Bénin. Elle met en lumière les progrès accomplis dans des domaines clés comme l'agriculture, la fiscalité et le soutien social, ainsi que le rôle déterminant de ce groupe parlementaire dans le combat politique pour l'épanouissement et le développement du pays.

L'Union : Honorable Natondé Aké, la dernière session ordinaire de l'Assemblée nationale nous donne l'occasion de faire, avec vous, le point des activités du groupe parlementaire Union progressiste le renouveau, au titre de l'année 2023. Qu'est-ce que vous pouvez globalement retenir en tant que président de ce groupe parlementaire ?

Natondé AKE : Depuis le 8 février 2023, jour de l'installation de la neuvième législature, le groupe parlementaire Union

progressiste le renouveau, créé dans la même semaine, s'est mis au travail et a participé activement à la production législative et au contrôle de l'action gouvernementale. Le groupe s'est d'abord structuré en mettant en place son bureau et un règlement intérieur. Ce qui est inédit car c'est le seul groupe parlementaire qui s'est doté d'un règlement intérieur étudié et adopté par les 53 membres. En termes de productions législatives et de contrôle de l'action gouvernementale, nous avons fait le point à nos mandants



Suite en page 9

INTERVIEW NATONDÉ AKÉ (SUITE)

lors d'une tournée nationale. Nous n'allons pas revenir sur tous les points abordés. Avec l'ouverture de la session budgétaire en octobre 2023, nous avons fait un travail essentiellement consacré à l'étude du budget de l'Etat exercice 2024. Mais, nous nous retrouvons tous les jeudis à travers des séances dédiées aux questions posées par les députés, questions auxquelles les membres du gouvernement venaient apporter des réponses. Parce que certaines questions se ressemblaient, la Conférence des présidents a dû les transformer en questions orales avec débats pour permettre des échanges fructueux entre les députés et les membres du gouvernement. La participation des députés du groupe parlementaire Union progressiste le renouveau a été très bien appréciée.

En matière de productions législatives, vous avez voté combien de lois, et en êtes-vous satisfaits ?

Ce n'est pas le nombre de lois votées qui compte, mais leur qualité. Nous avons adopté deux textes, à savoir la loi sur les produits chimiques et leurs dérivées et la loi de finances.

Sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale, quels sont les sujets qui ont préoccupé les députés de l'Union progressiste le renouveau ?

Nous avons posé diverses questions. Nous avons

soulevé des questions qui ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des députés de tous bords. C'est le cas par exemple de notre question sur le soja. Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Mais, lors de notre reddition de compte en septembre 2023, nous avons déjà noté les problèmes qui se posaient aux acteurs de la filière soja. Nous avons alors attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de relever le prix aux producteurs, de baisser la taxe à l'exportation, etc. En effet, parce que cette taxe était élevée, elle affectait drastiquement le prix

activité inédite dans notre pays. Au terme de cette activité, les députés ont pris l'engagement de veiller à la prise en compte progressive des préoccupations exprimées par la population dans les lois de finances, à commencer par l'exercice 2024. Dans quelles mesures, selon vous, lesdites préoccupations sont-elles prises en compte dans le budget général de l'Etat 2024 ?

C'est avec une satisfaction que je vais vous dire que la plupart des préoccupations exprimées par nos mandants lors de cette tournée de reddition de compte sont

préoccupations sont prises en compte dans le budget de 2024. Dans le budget primitif, le gouvernement avait déjà pris en compte plusieurs préoccupations exprimées par les populations. Mais, nous avons, lors de son étude, proposé des amendements. Au total, les députés, tous bords confondus, ont introduit 38 amendements dont 23, soit 60,52% ont reçu un avis favorable du gouvernement. C'est une première, car la plupart du temps, les amendements formulés par les députés sont rejetés par le gouvernement. Et ceci à raison, car la loi a prévu qu'un député qui formule un amendement au budget, doit prévoir en même temps une ligne de recette pour faire face aux dépenses afférentes. Cette fois-ci le gouvernement a accepté les amendements y compris ceux formulés par les députés de l'opposition. Sur les 38 amendements formulés, 07 ont été émis par l'opposition dont 04 ont été acceptés par le gouvernement. Il est important de souligner que les amendements qui n'ont pas été acceptés, ont quand même reçu un avis réservé pour être étudiés. Ceci signifie qu'ils n'ont pas été rejetés. Tout cela traduit l'ouverture du gouvernement et sa disponibilité à répondre aux préoccupations des populations. Je pense sincèrement que la qualité des amendements y a beaucoup joué. Et nous devons cette qualité du travail parlementaire à la reddition de compte de nous avons

"Sur les 38 amendements formulés, 07 ont été émis par l'opposition dont 04 ont été acceptés ... Tout cela traduit l'ouverture du gouvernement "

d'achat aux producteurs. Le gouvernement nous a suivis et a réduit cette taxe tout en augmentant le prix d'achat aux producteurs.

Dans votre intervention, vous êtes revenu sur la reddition de compte que votre groupe parlementaire a organisé du 06 au 17 septembre 2023. Là aussi, il s'agit d'une

prises en compte par le gouvernement, en particulier par le budget de l'Etat 2024. C'est vrai que certaines préoccupations n'ont pas besoin d'être prises en compte par le budget de l'Etat. La question du respect de la pré-vulgarisation pour les intrants agricoles n'est pas d'ordre budgétaire. Mais, la plupart des autres

Suite en page 10

INTERVIEW NATONDÉ AKÉ (SUITE ET FIN)

effectué, reddition de compte qui nous a permis de recueillir les réelles préoccupations des populations pour les porter au gouvernement.

Quelles sont quelques préoccupations prises en compte ?

Les secteurs qui sont impactés sont entre autres la fiscalité, les baux dans les zones industrielles, les considérations climatiques dans la répartition des ressources de l'Etat aux communes, le renforcement de la Commission électorale nationale autonome (CENA) et de la Cour suprême, etc. Les populations se plaignent de la pression fiscale. Alors, il n'y a aucun nouvel impôt créé cette année. C'est un grand soulagement pour tout le monde dans un contexte de vie chère. On va vers une stabilisation du système fiscal. C'est une bonne nouvelle pour les entreprises et les jeunes, car moins les entreprises vont payer d'impôts, plus elles créeront d'emplois et moins il y aura de chômage dans les rangs des jeunes. Et comme je viens de vous l'expliquer un peu plus haut, la baisse de la taxe à l'exportation du soja a permis d'augmenter son prix d'achat aux producteurs. La politique fiscale joue un important rôle dans l'équilibre économique et social.

Vous avez parlé de la prise en compte du soja, mais dans le domaine agricole, les préoccupations émises portent sur la baisse des prix d'achat aux producteurs du soja, de l'anacarde et du



"On va vers une stabilisation du système fiscal. C'est une bonne nouvelle pour les entreprises et les jeunes"

karité, la mauvaise qualité des intrants agricoles, la paupérisation des acteurs du secteur agricole. Récemment, le gouvernement a pris quelques mesures en faveur des acteurs de la filière soja. Vous avez salué ces décisions et remercié le gouvernement de vous avoir entendus en tant que porteurs des citoyens. Que prévoit le budget 2024 pour continuer de soulager les peines des acteurs du monde agricole ?

L'agriculture demeure un secteur prioritaire pour le gouvernement. Son budget a donc fait l'objet d'une attention particulière de

la part des députés. Entre autres, les députés ont demandé au gouvernement de subventionner l'acquisition des semences. Le gouvernement a accédé à cet amendement pour pouvoir réduire les coûts de production agricoles. Concernant les problèmes liés à la qualité des intrants agricoles importés, par exemple, le gouvernement n'a pas besoin du budget pour y répondre. Maintenant qu'il est alerté, il saura prendre les mesures nécessaires pour contrôler leur qualité. Plusieurs autres préoccupations pourront être satisfaites sans recourir au

budget. Les filières telles que le karité et l'anacarde sont plus ou moins organisées, et le gouvernement sait prendre des mesures d'accompagnement. Actuellement, on est passé de 38 000 tonnes à 119 000 tonnes d'anacardes exportées par an, grâce à l'organisation de la filière. Cette organisation permet de disposer de statistiques fiables ; ce qui ne manque pas d'impacter les données macro-économiques. C'est ce que nous souhaitons pour la filière soja dont l'organisation fait des vagues.

Suite en page 11

INTERVIEW NATONDÉ AKÉ (SUITE ET FIN)

Dans la quasi-totalité des régions que les députés du groupe parlementaire UP le renouveau ont visitées, les mandants ont déploré le faible voire, le non accès des femmes au programme de micro-crédit mis en œuvre par le gouvernement. Le budget 2024 va-t-il contribuer à régler ce problème ?

Nous avons plaidé pour un allègement des procédures pour permettre aux femmes d'accéder plus facilement au programme de micro-crédit. Les ressources existent, mais ne sont pas consommées parce que les femmes n'ont pas les papiers requis pour en

il y a d'autres programmes qui profitent également aux femmes dont on ne parle pas assez. C'est le cas du projet Assurance maladie pour le renforcement du capital humain (ARCH) dont la phase de généralisation a été lancée le 1er février 2022. C'est un projet de protection sociale conçu par le gouvernement pour sortir notre pays de la précarité. La couverture sanitaire universelle est une priorité pour le gouvernement, et les députés de l'UP le renouveau veillent scrupuleusement à sa réalisation.

Que peut-on retenir sur le plan social, notamment en ce qui concerne l'emploi des

de résorber quelque peu la question du chômage des jeunes. Désormais, chaque année, 2000 jeunes demandeurs d'emplois sont enrôlés par l'ANPE. Toujours au titre du volet social, il y a les cantines scolaires. Ce programme mobilisait déjà 75% des apprenants dans nos écoles publiques. Ce programme sera généralisé à partir de 2024. L'autre bonne nouvelle est que les enfants prendront désormais deux repas chauds par jour. Les mandants nous avaient aussi parlé de manque de salles de classe. Nous avons obtenu la construction de 1200 salles de classe en 2024. De plus, nous avons le reversement de 3000 Aspirants au métier d'enseignant (AME) à raison de 1500 pour le primaire et 1500 pour le secondaire en 2024. Le budget primitif avait prévu le reversement de 1500 AME, mais avec notre plaidoyer, on est passé à 3000 AME. Il s'agit de reversements progressifs ; ce qui signifie que d'autres AME seront reversés au cours des années à venir, jusqu'à ce qu'on couvre le nombre d'enseignants dont on a besoin dans les établissements publics.

Sur le plan des infrastructures, les préoccupations ont porté, entre autres, sur la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures routières et l'aménagement des pistes de dessertes rurales. Qu'est-ce qui est prévu dans ce domaine ?

Le gouvernement a largement pris en compte

ces préoccupations des populations. Les crédits alloués sont en augmentation. Les ressources prévues sont assez conséquentes, même si tous les problèmes ne vont pas être résolus dans ce domaine. Tous les problèmes ne peuvent pas être réglés au cours d'un exercice budgétaire. Mais beaucoup de zones seront désenclavées. Sur ce plan, je pense que le gouvernement nous vraiment écoutés.

Pouvez-vous annoncer aux Béninoises et aux Béninois que le budget 2024 est porteur d'espoir et que le gouvernement écoute les députés qu'ils ont élus ?

Le budget 2024 est porteur d'espoir pour les béninoises et les béninois. Je suis content de voir que nous avons un gouvernement qui est à l'écoute de son peuple, un gouvernement qui a un président visionnaire, un président disponible. Après notre tournée de reddition de compte, le président de la République nous a reçus. Nous avons fait un rapport oral et écrit. Il a promis que quelque chose allait changer, et nous le constatons aujourd'hui. Je suis vraiment satisfait de l'initiative de cette reddition de compte et de ses retombées. Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin.

Interview réalisée par Paul DOUAKOUTCHE et Pascal ZANTOU

"Nous avons plaidé pour un allègement des procédures pour permettre aux femmes d'accéder plus facilement au programme de micro-crédit. "

bénéficier. Il y en a parmi elles qui n'ont pas de téléphone pour recevoir les transferts de crédits. Le gouvernement a favorablement accueilli cette requête tout en indiquant qu'il veillerait quand même à ne pas octroyer de crédits à des inconnus. Donc, pour l'année 2024, nous avons l'assurance que le nombre de femmes bénéficiaires du programme de micro-crédit augmentera sensiblement. En dehors des micro-crédits,

jeunes, l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable ?

Il est important de revenir ici sur les programmes gérés par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) en faveur aussi bien des femmes que des jeunes. Notre tournée de reddition de compte nous a permis de demander et d'obtenir du gouvernement un renforcement sensible de ces programmes afin

Elections générales en 2026

L'UP LE RENOUVEAU POUR UNE « CORRECTION CONSENSUELLE » DES TEXTES

La question du parrainage des candidats à l'élection présidentielle de 2026 préoccupe les députés du Groupe parlementaire Union Progressiste le Renouveau (UP-R), au regard à la Décision de la Cour constitutionnelle du 04 janvier 2024. Ils optent pour un toilettage du Code électoral de commun accord avec les autres forces politiques présentes au Parlement.

Fortuné SOSSA

Appréciant la Décision de la Cour constitutionnelle invitant le parlement à réviser le Code électoral, face à la presse ce 26 janvier 2024, l'honorable Bonaventure Aké Natondé, président du Groupe parlementaire Union progressiste le renouveau (UP le renouveau), a déclaré : « [...] L'Assemblée nationale est incitée à modifier le Code électoral pour, d'une part, rétablir l'égalité du pouvoir de parrainer à l'égard de tous les maires et, d'autre part, rendre conforme à l'article 49 de la Constitution les dispositions de l'article 142 alinéa 6 de la loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral ».

Ce qui induit un rappel du Parlement à son devoir de relecture du Code électoral comme cela a été souvent le cas lorsqu'approchent les élections.



Les députés de l'UP le renouveau estiment qu'il apparaît nécessaire de toucher à des dates constitutionnellement établies pour régler des problèmes de légalité, d'égalité et de légitimité soulevés par la question de parrainage des candidats à l'élection présidentielle en 2026.

Mais la question cruciale cette fois-ci est de savoir comment il faudra modifier « les dispositions relatives au parrainage pour rétablir l'égalité entre les titulaires du pouvoir de parrainer dans le respect de l'esprit de la réforme constitutionnelle ayant abouti à l'année électorale » qu'est 2026 ?

Le 05 février 2026 est la date constitutionnellement retenue pour le dépôt des dossiers de candidature à la prochaine élection présidentielle. En janvier de la même année, il y aura les élections communales et législatives.

Cependant, à la date du 05 février, les nouveaux députés élus ne seront pas encore installés dans leurs fonctions ; plusieurs maires non plus n'auraient certainement pas été désignés et installés dans leurs fonctions. Dans ces conditions, sont-ce les députés et maires dont les mandats sont forclos qui auront le pouvoir de parrainage ? Concernant les maires en particulier, ce pouvoir reviendrait-il à une partie de ceux renouvellement élus et installés et à ceux des anciens qui ne seraient pas encore remplacés ? Les députés de l'UP le

Renouveau estiment qu'il apparaît nécessaire de toucher à des dates constitutionnellement établies pour régler ces problèmes de légalité, d'égalité et de légitimité.

Toutefois, ces parlementaires rassurent la population qu'une révision éventuelle de la Constitution ne toucherait pas les fondamentaux si un consensus était obtenu à ce sujet. L'honorable Aké Natondé, appuyé par ses collègues Orden Alladatin et Augustin Ahouanvoébla, rappelle que le président de la République Patrice Talon est foncièrement contre toute révision opportuniste de la Constitution. Il le leur a signifié le 22 janvier 2024, lors d'une séance de travail qu'ils ont eu à la présidence de la République. « **Le chef de l'Etat, précise Aké Natondé, nous a appelés à la discipline et nous a réaffirmé son attachement aux fondamentaux de la Constitution du Bénin, à savoir la forme républicaine et la laïcité de l'Etat, la limitation d'âge et la limitation à deux mandats pour tout président de la République** ». Le président du Groupe parlementaire poursuit : « **Le chef de l'Etat a particulièrement insisté sur ce dernier aspect avant de nous dire fermement qu'il se mettrait en travers de toute réponse législative qui ne respecterait pas ces fondamentaux** ».

Contrôle de l'action gouvernementale

NATACHA KPOCHAN APPELLE À PLUS DE RESPONSABILITÉ

Edson S. EDAH

À l'occasion de la séance plénière du 30 novembre 2023, la députée de l'Union progressiste le renouveau Natacha Kpochan s'est désolée de la "légèreté" qui a présidé à l'élaboration de la question sur une supposée introduction de l'homosexualité dans le système éducatif dont l'auteur, après les explications du gouvernement, s'est dit convaincu.

« Cette question posée sur fond de rumeur a entraîné une

perturbation dans la quiétude des populations ». « [...] Je peux même dire que c'est un trouble à l'ordre public. Parce que des pasteurs nous ont appelés, des imams, des dignitaires et même mes enfants m'ont interpellée. C'est trop facile de dire qu'on a compris après avoir fait autant de mal. Ils sont tous à l'écoute. Ils pensent que la représentation nationale va légiférer sur l'introduction de l'homosexualité dans l'éducation nationale. Non, je suis peinée » s'est désolée l'honorable Kpochan. L'élue parlementaire UP le

Renouveau a donc suggéré que les questions soient bien scrutées par la Conférence des présidents au cas où elle pourrait éventuellement occasionner des troubles à l'ordre public, avant d'exhorter ses collègues à faire preuve d'un peu plus de responsabilité dans l'exercice de leur mission de contrôle de l'action gouvernementale. « Notre rôle n'est pas de faire peur aux populations. Les populations nous font confiance et nous prennent au sérieux. Prenons-nous au sérieux » a-t-elle conclu.



Portrait

VÉRONIQUE ZOUMAVO GBEGAN : L'ÉTOILE DU 12ÈME ARRONDISSEMENT DE COTONOU

Dans le panorama politique du Bénin, une étoile brille avec une intensité particulière dans le 12ème arrondissement de Cotonou : Véronique Zoumavo Gbègan. Née le 26 mai 1968 à Ouidah, elle incarne la transformation d'une simple maraîchère en un leader politique de premier plan, véritable symbole de l'autonomisation des femmes et du progrès communautaire.



Véronique Gbègan, CQ Akogbato

Iris Sèdjro GBEGAN

Issue d'un milieu modeste, Véronique Zoumavo Gbègan a dû surmonter de nombreux obstacles. Sa scolarité, débutée à l'école primaire publique

d'Agbozounkpa, s'est arrêtée prématurément en raison de difficultés financières. Mais, loin de se laisser abattre, elle a plongé dans le monde du travail, s'engageant dans la commercialisation de produits agricoles pour soutenir sa famille. Ce parcours précoce a façonné sa résilience et son dévouement pour les causes sociales, notamment l'autonomisation des femmes dans son arrondissement natal de SEHOUE.

Son entrée en politique fut tout aussi impressionnante. D'abord membre de la coordination départementale du parti la Renaissance du Bénin, elle a rapidement gravi les échelons pour devenir, en 2015, la première et unique femme Cheffe de quartier du 12ème arrondissement de Cotonou. Sous sa direction éclairée, le quartier d'Akogbato s'est

métamorphosé, passant d'un quartier rustique à une zone urbaine moderne, un témoignage tangible de son leadership efficace.

Une militante au cœur du renouveau Au sein du parti l'Union progressiste le renouveau, Véronique a initié de nombreuses actions visant à renforcer la présence et l'influence du parti. Elle a notamment organisé des séminaires pour l'autonomisation des femmes et a mis en place des classes d'alphabétisation et des journées d'orientation pour les jeunes. Ces initiatives, au-delà de leur portée politique, ont eu un impact profond sur la vie sociale et culturelle de son quartier, renforçant son statut de leader politique incontestée.

Le parcours de Véronique n'est pas passé inaperçu. Récompensée par la FADEC



Mme Véronique Gbègan initie de nombreuses actions visant à renforcer la présence de l'UP le renouveau à Cotonou.

ONG comme un exemple de « Meilleure actrice de développement à la base », elle est devenue un modèle pour de nombreuses femmes au Bénin. Son histoire inspire au-delà des frontières de son quartier, touchant des vies à travers tout le pays.

L'histoire de Véronique Zoumavo Gbègan est celle d'une lutte incessante pour le changement, l'équité et le progrès. En brisant les barrières et en redéfinissant les rôles, elle n'est pas seulement une figure politique : elle est un symbole d'espoir, de détermination et de possibilités infinies pour les femmes partout dans le monde. Son impact va bien au-delà des réalisations politiques ou professionnelles ; elle touche les cœurs et transforme les esprits, faisant d'elle une véritable amazone des temps modernes.



Visite du président Djogbénou à Véronique Gbègan

LA JEUNESSE ENGAGÉE DE LA MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE: PORTE-ÉTENDARD DE LA GOUVERNANCE TALON ET BOUCLIER CONTRE LA DÉSINFORMATION

Aké MIDA

Dans le tumulte politique qui prévaut au Bénin à l'approche d'échéances électorales déterminantes pour le pays, un groupe d'acteurs se distingue par sa ferveur et son engagement : les jeunes de la mouvance présidentielle. Déterminés à combattre la désinformation et à défendre les réformes initiées par le président Patrice Talon, ces jeunes militants incarnent à la fois l'espoir et la vigilance d'une nation en plein renouveau.

Le jeudi 18 janvier à Cotonou, leur voix s'est élevée avec force et conviction. Rassemblés au Chant d'oiseau de Cotonou, ils ont lancé un appel puissant à la préservation des acquis du régime de la Rupture et à la vigilance accrue face aux manœuvres politiques adverses. Franck Béhanzin, porte-parole du collectif, a exprimé avec passion leur refus de céder face à la désinformation et aux stratégies de division. L'engagement de ces jeunes ne se limite pas à des paroles ; il se traduit par une action concrète et une présence sur le terrain. Ils se font les "apôtres" de la bonne gouvernance et de la transparence, des valeurs chères au président Talon. Leur discours critique vise les pratiques politiques désuètes, marquées par le népotisme et le régionalisme, et s'oppose fermement aux tentatives



Les jeunes de la majorité présidentielle reconnaissent les progrès réalisés sous l'actuelle administration, tout en restant conscients des améliorations nécessaires.

de déstabilisation de la gouvernance actuelle. Leur position est claire : ils se dressent en rempart contre les tentatives de déstabilisation et de récupération politique. Leur lucidité face aux défis actuels et futurs du pays est palpable. Ils reconnaissent les progrès réalisés sous l'actuelle administration, tout en restant conscients des améliorations nécessaires. Franck Béhanzin résume bien cet état d'esprit : "Aujourd'hui est mieux qu'hier, et demain le sera davantage si nous maintenons le cap." Ces jeunes incarnent une nouvelle génération de politiques au Bénin, une génération qui ne se contente pas de suivre mais qui prend les devants pour façonner l'avenir de leur pays. Leur dynamisme, leur engagement et leur vision positive pour le Bénin sont une source d'inspiration.

A travers leur action, ils démontrent que la jeunesse n'est pas seulement l'avenir du Bénin, mais aussi son présent actif et vibrant. Leur combat pour la vérité, la

bonne gouvernance et un futur prometteur pour tous les Béninois est un témoignage vivant de leur dévouement à leur nation

Maintenir le cap !

Au nombre des progrès enregistrés sous la gouvernance du président Talon, la réforme du système partisan permet une plus grande discipline de la classe politique, un financement public des partis d'envergure nationale et une meilleure représentativité des femmes à l'Assemblée nationale, selon les conférenciers. La maîtrise des mouvements de grèves sauvages, la construction de plus de 8000 modules de classe au niveau de l'enseignement primaire et 2000 au secondaire, l'amélioration du climat des affaires, la mise en place de la Zone industrielle de Glo-Djigbé (Gdiz) qui a permis l'embauche de plus de 10 000 jeunes à fin décembre 2023, avec pour perspective à terme la création de 300 000 emplois, les programmes de classes culturelles et sportives avec près de 2 000 jeunes recrutés, le recrutement de plus 9 000 agents au profit des Forces de défense et de sécurité, sont autant d'acquis qui réjouissent la jeunesse.

Les jeunes de la mouvance présidentielle n'occultent pas les mesures et programmes qui concourent au bien-être de la jeunesse béninoise et des populations, telles que le renforcement du plateau technique des hôpitaux, le projet Asphaltage des rues et le bitumage des routes, la réhabilitation et la construction de nouveaux stades, la construction des marchés, l'extension du programme des cantines scolaires dans les écoles, le microcrédit Alafia, la dématérialisation des services. Fort de cela, ils s'engagent à se battre avec foi, dans la discipline et la cohésion pour la consolidation des acquis de développement du pays, lesquels sont à l'actif du gouvernement de la Rupture.

A. M.

Interview**KOUARO YVES CHABI****MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE****9 projets pour révolutionner l'enseignement secondaire, technique et professionnel au Bénin**

Le gouvernement met un accent particulier sur l'enseignement secondaire, technique et professionnel, considéré comme un secteur stratégique pour le développement du Bénin. Son but étant de former des ressources humaines qualifiées et compétentes pour répondre aux besoins du marché du travail et de la société. Décryptage avec Kouaro Yves Chabi, le ministre en charge du secteur.

L'Union : Monsieur le ministre, quels sont les principaux défis auxquels le secteur de l'enseignement secondaire, technique et professionnel est aujourd'hui confronté ?

Kouaro Yves CHABI : Le secteur de l'enseignement secondaire, technique et professionnel comprend trois sous-secteurs, chacun avec ses propres enjeux et difficultés. Il y a l'enseignement secondaire général dont l'exigence est d'améliorer l'accès, la qualité, la pertinence et la gestion des formations, ainsi que de renforcer les matières scientifiques. Suit l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) où il faut adapter les formations aux besoins du marché du travail, promouvoir une gouvernance inclusive avec le secteur privé, mettre en place un système d'assurance qualité, moderniser le système d'information sur le marché du travail, rénover le dispositif de certification et de qualification, diversifier et pérenniser le financement du secteur. Puis, nous avons l'alphabétisation et l'éducation des adultes pour lesquelles, il urge de passer d'une simple acquisition des savoirs de base à une alphabétisation fonctionnelle qui intègre les évolutions technologiques et les métiers porteurs.

Vous venez de nous dresser un

bref panorama des principaux défis auxquels le secteur de l'ESTP est confronté. Mais que faites-vous pour y faire face ?

Nous avons élaboré des stratégies alignées sur le plan sectoriel de l'éducation post 2015. Pour l'enseignement secondaire général, nous avons renforcé les infrastructures, les enseignants et l'encadrement pédagogique. Pour l'enseignement et la formation technique et professionnelle, nous appliquons la stratégie nationale adoptée par le gouvernement en 2019. Cette stratégie vise à améliorer l'accès, la qualité, la pertinence, la gouvernance, le financement et la collaboration avec le secteur privé et le monde professionnel. Pour l'alphabétisation, nous avons prévu de la lier à la formation technique et professionnelle.

Pour atteindre les objectifs poursuivis, quels sont les projets ou les initiatives mis en œuvre ou en cours d'exécution ?

Grâce au soutien du président de la République et du gouvernement, nous avons réalisé plusieurs projets pour l'enseignement secondaire général, l'EFTP et l'alphabétisation. Ces projets ont permis de renforcer les infrastructures, les enseignants, les formations, le pilotage et le financement du secteur. Ils ont été financés par le budget national ou par des partenaires techniques et financiers comme l'Agence française de développement, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la coopération allemande, la coopération suisse ou les Canadiens. Nous avons aussi initié des actions innovantes comme la mise en place d'un cadre national de concertation pour la promotion



"L'EFTP est un secteur clé pour le développement du Bénin. Il forme des ressources humaines adaptées aux besoins du marché du travail et de la société"

de l'EFTP, l'organisation des olympiades des mathématiques pour les filles, la foire des microprojets et de l'olympiade des métiers porteurs, la mise en place d'une plateforme de la formation professionnelle (SIGFOP) et l'instauration de partenariat avec des établissements privés d'EFTP.

Quels sont les plans ou projets à venir pour continuer à améliorer le secteur ?

Nous avons plusieurs actions en vue qui seront concrétisées avec l'appui des partenaires précédemment cités. Nous avons :

- la mise en place du cadre national de certification et du dispositif de validation des acquis de l'expérience ;
- la mise en place d'un modèle de gouvernance de l'EFTP qui prend en compte le secteur privé et favorise l'autonomie des institutions et établissements de formation ;
- la mise en place d'infrastructures (rénovation de 16 lycées techniques industriels et tertiaires ; construction de 30 lycées techniques agricoles et de 8 écoles des métiers) ;
- le renforcement des capacités des acteurs de l'EFTP ;
- la mise en place du dispositif d'assurance qualité dans les institutions et établissements d'EFTP ;
- la mise en place et l'opérationnalisation d'une formule de financement des établissements

d'EFTP basées sur les performances ;

- la réécriture de tous les curricula de formation selon l'approche modulaire et l'approche métier ;
- l'organisation continue de la semaine de l'EFTP ;
- l'élaboration en langues nationales des documents curriculaires de formation et la conception d'outils pédagogiques numériques pour un apprentissage efficace et efficient en alphabétisation fonctionnelle.

Quelle est, selon vous, la contribution de l'ESTP au développement global du Bénin ?

L'ESTP est un secteur clé pour le développement du Bénin. Il forme des ressources humaines adaptées aux besoins du marché du travail et de la société. Il stimule l'innovation, l'entrepreneuriat, la citoyenneté et le développement durable. L'ESTP est donc un facteur essentiel pour atteindre les objectifs du Programme d'actions du gouvernement (PAG) et de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable.

Pour finir cet entretien...

Je voudrais, pour finir, rappeler cette citation de Boubacar Bouaré : « L'avenir d'un pays, d'un continent, dépend de ses jeunes, l'avenir, c'est la jeunesse, l'avenir, c'est pour la jeunesse, l'avenir, c'est par la jeunesse. »

Interview réalisée par P D

Intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation

LE BÉNIN AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

Le Bénin se met au diapason de l'essor technologique et de la révolution de l'apprentissage automatique, en favorisant l'intégration de l'intelligence artificielle dans le système éducatif des formations de base et continues et dans les secteurs clés de développement.

Aké MIDA

L'intelligence artificielle (IA) est un outil puissant qui facilite la planification des activités pédagogiques, la dispensation des cours et l'évaluation des connaissances, en aidant à automatiser les tâches administratives et à réduire les coûts et les risques potentiels.

L'utilisation des algorithmes renforcerait l'efficacité de l'enseignement en permettant aux enseignants d'évaluer les compétences et les lacunes de chaque apprenant de manière précise et d'ajuster les enseignements en fonction des besoins individuels et leur niveau de compréhension. L'enseignement assisté par ordinateur se traduit par des programmes générateurs de contenus comme ChatGPT et de systèmes de tutorat intelligents, des jeux d'apprentissage numériques, des simulations informatiques, des robots éducatifs, des cours ouverts massifs en ligne.

Classé 5e en Afrique subsaharienne parmi les pays les plus préparés à l'adoption de l'Intelligence artificielle (IA), selon le dernier rapport Government AI Readiness Index (Oxford Insight, décembre 2023), le Bénin s'active à déployer les technologies dans les programmes d'enseignement scolaires et universitaires. C'est du moins l'ambition nourrie par le gouvernement, à travers la Stratégie nationale de l'Intelligence artificielle et des Mégadonnées (Sniam) 2023-2027 adoptée en janvier 2023.

Le Conseil des ministres du 8 novembre 2023 a marqué son accord pour la contractualisation avec un cabinet identifié pour la réalisation des études de faisabilité et définition de projets en vue de son opérationnalisation. Ces études porteront notamment sur l'intégration dans le système éducatif des formations de base et continues, spécifiques en programmation, base des langages de l'Intelligence artificielle et de la gestion des mégadonnées, l'équipement des structures de

formation : universités, instituts et centres de formation et de recherche, pour la prise en charge de projets et la promotion des partenariats dans le domaine.

Projets IA

Ces études de faisabilité permettront « d'élaborer de façon détaillée le contenu des projets et activités à conduire dans les conditions adéquates aux plans technique, juridique, économique, financier et social » pour l'atteinte des objectifs, précise Wilfrid Léandre Hounbédji, porte-parole du gouvernement. Leur réalisation permettra de disposer de fiches détaillées par programme et de passer directement à la mise en œuvre des projets, selon M.

Hounbédji.

Dans un monde en pleine mutation, « une formation universitaire pointue et continue adaptée à chaque apprenant devient un impératif que l'Intelligence artificielle peut aider à satisfaire », a déclaré Félicien Avlèssi, recteur de l'université d'Abomey-Calavi, lors de la troisième édition des Journées des sciences, technologies et ingénieries mathématiques (JSTIM) organisées du 14 au 20 décembre 2023 par l'École doctorale des sciences d'ingénieurs en synergie avec l'Institut d'innovation technologique (IITECH) de l'université d'Abomey-Calavi (UAC). Afin d'accroître et profiter des exploits de l'Intelligence artificielle, selon le recteur Avlèssi, il convient de promouvoir les mathématiques

qui constituent son socle théorique et pratique irréductible mais qui sont malheureusement gagnées par un délaissement progressif des apprenants.

Tout améliorant l'expérience d'apprentissage, l'intégration de l'Intelligence artificielle dans l'éducation pourrait entraîner une réduction de postes pour les enseignants, favorisée par l'automatisation des tâches. Elle appelle aussi à surmonter des défis liés au manque de normalisation dans le domaine, à une multitude de plateformes, logiciels, réseaux et méthodes d'intégration et surtout au besoin accru de ressources financières et techniques nécessaires.

Quartier culturel et créatif à Cotonou

L'HORIZON D'UN RENOUVEAU DU MARCHÉ DES ARTS

Les acteurs culturels saluent la décision du Conseil des ministres du 08 novembre 2023 de construire un Quartier culturel et créatif à Cotonou, un projet qui va accroître l'attrait de la destination Bénin et y fouetter la création artistique.

Fortuné SOSSA

La décision du gouvernement de mettre en place un Quartier culturel et créatif à Cotonou mobilise l'attention des acteurs culturels. « Il s'agit d'un projet très ambitieux et novateur dans notre contexte, au regard non seulement de l'espace à couvrir (12 hectares), mais aussi et surtout de ses objectifs », commente Dr Rose Ablavi Akakpo, cheffe du Département de Musique et Art dramatique à l'Institut national des métiers d'art, d'archéologie et de la culture (Inmaac) de l'Université d'Abomey-Calavi. Osséni Soubéro, ingénieur culturel et docteur en sociologie du développement renchérit : « Le projet va créer des opportunités et des émules au niveau du marché des arts. » « C'est une évidence qu'en raison de l'écosystème actuel qu'est celui de la capitale économique de notre pays, ce projet ne manquera pas d'insuffler une effervescence dans la création », ajoute Eric Thossou alias Thomson, musicologue.

Pour Serge Zossou, entrepreneur culturel, « c'est un gigantesque marché qui va changer les approches marketing

en matière de culture et de tourisme, approches liées aux produits, aux places et espaces aménagés, à la promotion et au prix ».

Le Quartier culturel et créatif aura à « implémenter un écosystème créatif dans le cœur de la ville autour de l'équipement structurant qu'est le Musée d'Art Contemporain de Cotonou ». C'est ce qui ressort du compte rendu du communiqué du Conseil des ministres du 08 novembre 2023. Il s'agit de faire « émerger un district des galeries d'art, des ateliers d'artistes véritables lieux de création et de production, des espaces laboratoires gérés par les artistes, lieux d'expérimentation créatifs, des résidences d'artistes : lieux de recherche et de création, des agences créatives en matière de médias, publicité, architecture, de production audiovisuelle, des show rooms de stylistes comme lieux d'exposition et de vente de fashion design, des bureaux et espaces de coworking, des commerces et services, un Centre Culturel binational franco-béninois, le marché artisanal mixte de Cotonou, etc. »

Préalables

Aujourd'hui, la scène artistique et culturelle et l'industrie du divertissement peuvent compter sur quelques grands noms d'artistes et entrepreneurs béninois qui travaillent dans différentes filières des industries culturelles et créatives : Ludovic

Fadaïro, Romuald Hazoumè, Dominique Zinkpè, Tola Koukoui, Alougbine Dine, Ousmane Alédji, Jean Odoutan, Sylvestre Amoussou, Djimon Hounsou, etc. Si Cotonou ne traverse pas la meilleure saison sur le plan artistique et culturel, on observe tout de même une belle dynamique. Même si on n'est pas au même niveau que certaines capitales africaines comme Lagos, Abidjan, Dakar ou Accra, on sent à la fois une volonté des acteurs et un positionnement des pouvoirs publics pour accompagner les différents secteurs artistiques et culturels notamment le secteur des arts visuels.

Mais, au-delà des infrastructures et équipements à mettre en place dans le cadre du Quartier culturel et créatif, il faut « une véritable vision, et un plan d'actions pour la création d'un environnement incitatif du point de vue juridique, économique, social et culturel avec une place de choix pour la formation et le renforcement de capacités des artistes et entrepreneurs culturels et créatifs », recommande le sociologue Osséni Soubéro. Et Jules Koukpodé, gestionnaire du patrimoine culturel, d'insister : « Une chose est d'avoir les infrastructures et l'autre chose est d'avoir des acteurs capables d'animer ces infrastructures. Il faut penser au Statut de l'artiste parce que ce Quartier sera sans doute animé par des acteurs de la culture et il y a beaucoup de préalable à régler pour optimiser ce beau projet ».

— Le livre du mois —

GBELI, de Carine Fifamè AKPOVO

Le soulagement...

Thanguy AGOI
(Chroniqueur littéraire)

Difficile de classer l'ouvrage : Roman ? Essai ? Récits ? L'auteure accouche ses réminiscences sur papier. Dans un esprit cathartique. On reconnaît Carine Fifamè AKPOVO, dans sa singularité, singularité qui marque l'ensemble de ses productions : écrire pour se soulager des peines de la vie, des coups du destin.

Le livre, divisé en quatre chapitres précédés chacun d'un petit texte, livre les expériences de vie de l'auteure. On y découvre ses origines (Gléwxé ou Ouidah), sa famille (père, frères et sœurs) et ses habitudes. Carine Fifamè AKPOVO plonge le lecteur dans les célébrations vodun à Ouidah, les espiègleries de la petite enfance. Ils sont quatre enfants à fomenter des coups de tous genres : maraudages, bagarres, attaques des abeilles, etc. L'auteure les filme dans l'ambiance virevoltante des cours de récréation à l'école, puis dans les salles de classe. Malgré la spontanéité infantile, on voit une future écrivaine se projeter dans le futur, dans une marche longue et incertaine, ponctuée de petites joies mais aussi de petites peines.

La première de couverture illustre à merveille le contenu du livre. Cette route goudronnée mais sinueuse qui s'enfonce dans l'horizon, dans l'infini, est la parfaite représentation de ce que notre existence est une succession de virages et d'imprévus, une sorte de route qui se perd dans l'incertitude de l'horizon, dans le mirage de l'horizon ; parce que la vie, notre vie, n'est que mirage. Cette couverture fait voir des arbres qui bordent la voie de notre destin, et lui assurent le vert de l'espérance, de la fertilité qui nous poussent à croire que demain sera meilleur, en dépit des illusions et des incertitudes, en dépit des difficultés. La route du destin, c'est Gbèli, mot fon qui désigne littéralement la voie de la vie. On pourrait le traduire aussi par la route du destin. Ou le comprendre sous l'angle des principes de l'univers, des codes de la vie, ou encore des secrets de la vie, du monde. Gbèli est pour montrer que la vie dispose de codes qui échappent au commun des mortels. Mais en même temps, on peut y voir, l'appel au travail pour triompher des incertitudes et des difficultés inhérentes à la vie humaine.



Football béninois

L'ESPOIR D'UN RENOUVEAU



La belle épopée de la sélection nationale à Egypte 2019

Les fruits sont loin d'avoir tenu la promesse des fleurs dans le football béninois. Mais, avec la volonté politique beaucoup plus manifeste depuis l'avènement du régime de la « Rupture et du nouveau départ » en 2016, l'espoir d'un renouveau pointe à l'horizon.

Maurille GNASSOUNOU

Même si l'histoire du football béninois s'apparente à celle de la bouteille à l'encre, ses pages n'ont pas fini d'être écrites. En témoigne le renouveau que sa pratique connaît, à travers tout le pays, depuis près de 8 ans. Gonfalon au vent, il vient d'amorcer un autre tournant de son développement, grâce à l'appui du régime de la « Rupture et le nouveau

départ ».

En effet, dans sa volonté de révéler le sport béninois, notamment le football, le gouvernement du président Patrice Talon a initié un projet de dotation des 77 communes du pays en stades omnisports de types modernes et aux normes internationales. Pour le compte de son premier quinquennat, 22 stades ont été construits. Quant au stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou, à Cotonou, il a été réhabilité et modernisé grâce à la coopération sino-bénoïse. Le joyau a officiellement été livré le jeudi 1er juillet 2021. L'objectif poursuivi, à travers ces projets inédits, est de rendre le football béninois compétitif et attrayant, en valorisant ses acteurs.

La belle épopée de la sélection

nationale à Egypte 2019.

« Si hier, le football national était confronté au problème d'infrastructures, ce n'est plus le cas aujourd'hui », se réjouit le président de l'équipe de la Jeunesse sportive de Pobé et ancien secrétaire général de la Fédération béninoise de football (FBF), Bruno Didavi. « Plus les infrastructures sont disponibles et de meilleure qualité, plus le niveau de notre football va davantage s'améliorer », rassure-t-il.

Actions de taille

Djougou, Banikoara, Bembèrèkè, Kouandé, Malanville, Nikki, Tanguiéta, Abomey, Covè, Ouèssè, Savalou, Toffo, Aplahoué, Comé, Djakotomey, Dogbo, Grand-Popo, Adjohoun, Avrankou, Kétou, Ouidah et Pobè ont déjà eu leurs stades. Leurs travaux ont surtout consisté en l'aménagement d'une aire de football en gazon synthétique, la construction de deux tribunes de 1500 places, la fourniture et la pose de grille anti-hooligan, sans oublier plusieurs autres travaux comme l'éclairage. C'est une première, depuis 63 ans.

Une autre avancée à mettre à l'actif du gouvernement de Patrice Talon, c'est l'organisation des championnats nationaux de football devenue régulière, avec la super ligue professionnelle animée par des clubs pour la plupart appuyés par des sociétés sportives. Depuis sept ans maintenant, l'État

béninois a également fait l'option d'octroyer des subventions aux clubs de football. C'est pour les aider à faire face aux charges qui s'imposent à eux. En 2023, chaque club de la Ligue Pro Suite a reçu 40 millions de francs CFA et celui de la Super Ligue Pro, 60 millions. Les clubs de football féminin évoluant en première division (D1) ont reçu chacun, 20 millions et ceux de la deuxième division (D2), 10 millions. Quant aux clubs de la Ligue amateur de football (D3), chacun d'eux s'est vu accorder 15 millions. Un an plus tôt, le gouvernement avait mis à leur disposition 664 millions, à raison de 10 millions pour chaque club ayant participé à la Ligue professionnelle. Chacun des clubs qualifiés pour la Super Ligue professionnelle a eu 10 millions comme complément, pendant que ceux engagés en Ligue 3 s'en sont sortis chacun, avec 5 millions.

En 2019 et 2021, ce sont 400 millions et 471 millions qui leur avaient été distribués par l'Etat. Chaque année, la cagnotte ne fait qu'augmenter. Selon Oswald Homeky, alors ministre en charge des sports, ce soutien financier permettra d'assurer un nouveau départ au football béninois.

Ce qui, malheureusement, n'a pas empêché certains clubs d'accuser des arriérés de salaires et primes impayés envers leurs joueurs. Bien que censés être professionnels, ils ont choisi de continuer à végéter dans l'amateurisme.

Football / Coupe d'Afrique des nations

LE BÉNIN BRILLE ENCORE PAR SON ABSENCE

Le Bénin ne sera pas à la 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des nations de football qui se déroule du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire.

Maurille GNASSOUNOU

Pendant longtemps, la sélection nationale de football n'a eu pour seule fait d'arme à son actif, que sa participation aux éliminatoires des Jeux olympiques de 1966. C'était face à la Tunisie. Les deux sélections n'avaient pas pu se départager, faisant (2-2) à Porto-Novo, puis (1-1) à Tunis. C'est ainsi qu'un match d'appui leur a été organisé à Casablanca, au Maroc. Il s'est à nouveau soldé par un nul (1-1). Finalement, c'est en recourant à un tirage au sort que la Tunisie a été choisie. Xavier Gomez dit « Inter Didi », Arthur Bocco, Eloi Dossa, Richard Amoussou, Germain Kpokpo-Ola, Nicolas Nakka sont quelques-uns de ces joueurs qui ont contribué à cet exploit resté longtemps sans égal.

En effet, il a fallu attendre 44 ans après l'accession du Bénin à la souveraineté nationale et internationale, pour que cette sélection ne se qualifie pour la première fois à une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Tunisie 2004. Logée dans le Groupe D, c'est le mardi 27 janvier 2004 au stade Taïeb-Mehiri à Sfax, qu'elle y a livré son premier match avec comme adversaire, les Bafana Bafana de l'Afrique du Sud. Officié par le Malien Koman Koulibaly, elle l'a perdu (2-0), par un doublé de Nomvethé aux 58^e et 70^e mn. Au cours de cette compétition, l'occasion lui a été également donnée d'inscrire son premier but, grâce à Moussa Latoundji. C'était, le mercredi 4 février 2004, face aux Super Eagles du Nigeria.

Pour sa deuxième participation, le Bénin sera présent à Ghana 2008. A la CAN Angola 2010 où c'était sa troisième participation, il a obtenu son premier point, suite à son match nul (2-2) contre le Mozambique. Appelés désormais Guépards, les Ecureuils feront mieux au cours de Egypte 2019. Pour la première

fois en quatre participations, ils vont réussir à sortir de la phase de poule, grâce à trois matches nuls concédés respectivement par les Black Stars du Ghana (2-2), les Lions indomptables du Cameroun (0-0) et les Djurtus de Guinée Bissau (0-0). En huitièmes de finale, ils élimineront les Lions de l'Atlas du Maroc (1-1), puis (1-4 aux t. a. b.), avant d'échouer en quarts de finale face aux Lions de la Téranga du Sénégal (0-1).

Sur les 34 éditions de la CAN, le Bénin

en est donc à 25 participations dont la première remonte à 1972. A dix-huit reprises, il n'aura pas pu franchir le tour préliminaire des éliminatoires. Il a connu trois forfaits. A cela s'ajoute, ses éliminations en phase finale de la compétition, à trois reprises au premier tour et une fois, au stade des quarts de finale.

En quatre participations aux phases finales de la CAN, le Bénin a inscrit 7 buts et en a encaissé 24.



Une phase de jeu d'un match du championnat de football de première division

MONDE

GUERRE ISRAËL-PALESTINE, UNE TRAGÉDIE SANS FIN

Elle a éclipsé tous les conflits en cours avant elle. La guerre Israélo-palestinienne a rebondi le 7 octobre 2023 sous une forme inimaginable.

Romain Léandre D. KIKI

Ce jour noir dans l'histoire de la sécurité mondiale (7 octobre 2023), des terroristes du Hamas ou résistants selon la position des acteurs, débarquent en Israël pour semer l'effroi. Par la terre, la mer et les airs, des tueurs endoctrinés ont assailli Israël pour perpétrer une barbarie dont même les animaux les plus sauvages ne sont pas capables. Assassinats massifs de jeunes en fête, viols, égorgements de bébés, incendies de maisons et voitures avec leurs habitants ou passagers à l'intérieur, bombardements d'enfants devant leurs géniteurs et/ou de parents devant leurs progénitures ! Des femmes enceintes sont éventrées et le fœtus écrasé. Le tout était ponctué par des prises d'assaut de commissariats et de camps militaires, d'enlèvement de 240 personnes dont des vieillards et des femmes, plusieurs enfants et un nourrisson de 10 mois... Les récits et les vidéos de l'évènement sont effroyables. On se croirait dans un film hollywoodien et pourtant c'est du réel.

Le Hamas justifie cette opération intitulée « déluge d'Al-Aqsa » comme une réponse à la prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa et à la croissance de la violence des colons.

Ce 7 octobre 2023, la nuit est tombée sur Israël en plein jour. L'apocalypse était visible et indescriptible. Les carcasses de voitures brûlées et cabossées, entassées sens dessus sens dessous dans les rues, des corps mitraillés et carbonisés jonchaient les rues du pays. Israël a subi l'innommable. Le redoutable est atteint. Tout ce qui fait la fierté de ce petit mais puissant pays a tremblé. La technologie (la robotique et l'Intelligence artificielle), les différentes formes de contre-espionnage et l'armée ont failli. C'est comme si tous les services de renseignement et de sécurité ont été endormis. Cette attaque terroriste inédite au plan mondial a fait 1200 morts selon les officiels israéliens.

Comme on pouvait s'y attendre, la riposte par l'opération « Glaive de fer » a été lancée par l'Etat hébreux. Elle n'a surpris personne. Même le Hamas l'aurait certainement prévue. Tel un lion blessé, Israël déploie les gros moyens militaires qui font sa suffisance sécuritaire secouée. Averse de feux sur Gaza, une bande de 365 km carré, contrôlée par le Hamas et qui est sa citadelle depuis 2007. Des bombardements non-stop et sans précédent, associés plus tard à une attaque terrestre se sont succédés sur l'enclave.

En une semaine au début de l'opération, une quantité de bombes équivalente à celle jetée en un an par les Américains sur l'Afghanistan a été déversée sur Gaza. Des quartiers entiers sont effacés de la bande. Des camps de réfugiés et des écoles sont dévastés. Des hôpitaux comme Al-Shifa, Al Ahli Arab, Al Nasser ainsi que l'hôpital indonésien sont attaqués. Israël dément être l'auteur du tir de roquette sur Al Ahli Arab, le 17 octobre 2023 et montre du doigt le Jihad islamique. Toutefois, concernant les autres hôpitaux, elle assume, arguant qu'ils abritent des réseaux sophistiqués de tunnels où sont logés des postes de commandements et des terroristes.

Gaza est soumise à un siège complet qui la prive de nourritures de premières nécessités, de médicaments essentiels, et de carburants nécessaires au fonctionnement des hôpitaux et d'infrastructures critiques.

L'objectif que s'est fixé le gouvernement israélien est de poursuivre le Hamas dans tous ses retranchements, de l'enfumer et de l'éradiquer une fois pour de bon. Mais est-ce possible militairement? En tout cas la réaction d'Israël s'inscrit dans la logique de la légitime défense et du devoir de se protéger. Elle est comprise par l'opinion internationale groggy.

Mais, le fait que des enfants, des femmes et des civils innocents sont privés de nourritures, de soins, d'électricité et d'eau et/ou tués ; le fait que les infrastructures civiles et protégées par le droit international (hôpital, camp de réfugiés, école) sont bombardées, a soulevé une protestation mondiale. Face à cette catastrophe humanitaire sur ce territoire riquiqui de 2,4 millions d'habitants, la colère des

défenseurs du droit internationale est vive. Tout le système des Nations Unies s'indigne.

L'atrocité des scènes de guerre a poussé le secrétaire général de l'Onu à invoqué l'article 99 de la charte de l'organisation, pour attirer l'attention de la communauté internationale sur la gravité de la situation et le danger qui menace la sécurité mondiale. Le secrétaire d'Etat des USA, Antony Blinken a constaté « qu'il reste encore un écart réel entre l'intention de protéger les civils et les résultats réels que nous observons sur le terrain ». La suite est que les Emirats arabes unis ont initié une résolution appelant à un cessez le feu, rejetée le vendredi 8 décembre 2024 par les USA.

Dans cette guerre, épisode du conflit né depuis 1947, Israël a

toujours bénéficié d'un soutien franc des USA. Pour prévenir tout embrasement de la région et pour renforcer leur soutien à Israël, les Etats Unis d'Amérique ont déployé dans la région dès le lendemain du 7 octobre 2023, le plus gros navire de guerre du monde (le porte-avions USS Gerald Ford), des systèmes de défense THAAD et des batteries de missiles Patriot, des soldats et des conseillers militaires en Israël. Classiquement, les USA financent substantiellement le budget militaire de l'Etat hébreux. Mais leur soutien conjoncturel a pour but de temporiser les vellétés du Hezbollah pro-iranien et des rebelles Houthis Yéménites d'intensifier leurs hostilités contre Israël.

Suite en page 20



l'Union

Edité par Union Progressiste le Renouveau

Cotonou – Bénin, Immeuble lot 620/E, Place Bulgarie, 01 BP 1515

Tél: +229 97 48 82 99 - 61 34 31 79 - 97 53 10 83

e.mail: lunionmensuel@gmail.com

Président

Joseph DJOGBENOU

Comité de lecture

Anique DJIMADJA
Sédami FAGLA MEDEGAN
Christelle HOUNDONUGBO ALIOZA
Reine HOUSSOU
Jocelyn NENEHIDINI
Ibrahim SALAMI
Lazare SEHOUETO
Elise TAMA
Isidore ZINSOU
Moukaram BADAROU

Directeur de la publication

Paul DOUAKOUTCHE

Rédacteur en chef

Pascal ZANTOU

Secrétaires de rédaction

André DOSSA
Romain KIKI

Chef desk « Vie du parti »

Parfait AHOYO
Edson EDAH

Chef desk « Nation »

Brice HOUSSOU
Céphisé BEO AGUIAR

Chef desk « Culture »

Jolidon LAFIA

Chef desk « Monde et sport »

Franck KPASSASSI

Graphisme

Charm Communications
Tél: 97 60 25 95

Administration, Marketing, diffusion et abonnement

Septime TOLLI

Imprimerie

Ste Charlotte
Tel: 95959747 - Cotonou

Dépôt légal : à parution

GUERRE ISRAËL-PALESTINE, UNE TRAGÉDIE SANS FIN (SUITE ET FIN)

Commerce international

Ce qui est sûr, ces organisations ne sont quand même pas restées les bras croisés. Les Houthis attaquent régulièrement par missiles et drones des navires surtout marchands dans la Mer rouge. Ils justifient leur opération « Résistance » par la nécessité de soutenir le peuple palestinien. Leurs actions perturbent considérablement le bon déroulement du commerce international au point où, les grands armateurs Hapag-Lloyd, Maersk, CMA CGM ont décidé de « rerouter » leurs prestations. C'est dire que les Houthis ont rendu cette aire risquée avec pour conséquence les surcoûts et le retard dans l'approvisionnement de marchandises. Au regard de l'importance de ce circuit maritime qui enregistre plus de 20 000 navires par an, une dizaine de pays, sous la direction des USA, ont mis sur pied, l'opération « Prosperity Guardian ». Son but est de protéger la navigation sur la Mer rouge et de prévenir contre les attaques des Houthis. « Prosperity Guardian » n'hésite pas à frapper les Houthis sur le territoire yéménite. A l'orée de ce 23 janvier 2024, les USA, UK, l'Australie, le Canada, les Pays-Bas et le Bahreïn ont attaqué des intérêts militaires des Houthis au Yémen. Mais jusqu'à présent, les actions de « Prosperity Guardian » ne semblent pas décourager les Houthis.

De son côté, le Hezbollah qui a pris l'habitude de lancer des roquettes sur Israël a été touché directement par l'armée israélienne. Ainsi, le 8 janvier dernier, un raid israélien a tué dans sa voiture, Wissan Hassan Tawil, haut chef militaire de l'organisation. Le 2 janvier déjà, le numéro 2 du Hamas et six cadres ont perdu la vie lorsqu'un projectile attribué à Israël a frappé le bureau où ils se trouvaient au sud du Liban. Depuis le 7 octobre 2023, le Hezbollah a perdu environ 150 hommes. Il continue de tirer missiles et roquettes sur Israël qui n'hésite pas à faire des frappes en territoire libanais.

Entre temps, avec l'influence américaine, la collaboration de l'Egypte et la médiation du Qatar, une trêve humanitaire de quatre jours a été conclue après sept semaines de bombardements sur Gaza. Cette pause qui devait prendre fin le mardi 28 a été prolongée jusqu'au jeudi 30 novembre 2023. Elle a permis de libérer 105 otages et 240 palestiniens incarcérés par Israël, la levée temporaire du blocus de Gaza pour l'entrée des centaines de camions chargés d'aides humanitaires, de carburants... La trêve a pris fin vendredi 1er décembre 2023 et les bombardements sur Gaza ont encore repris avec une concentration sur Khan Younés dans le sud, présenté comme lieu de résidence des dirigeants locaux du Hamas et origine de Yahya Sinouar, le planificateur des attaques du 7 octobre selon Israël.

Le premier ministre Netanyahu sous pression de plus en plus forte des Israéliens a fini par annoncer la possibilité d'un cessez le feu de deux mois contre la libération de tous les otages. Mais le Hamas n'envisage un accord que si Israël accepte de libérer les 6000 prisonniers palestiniens et de se retirer totalement de Gaza.

Selon le ministère de la Santé de Gaza, le bilan humain à ce jour de la riposte israélienne est de 25 490 dont 70% d'enfants et de femmes, 63 354 blessés. Tsahal a perdu de son côté 224 soldats. 24 dont 21 réservistes tués dans la journée du 22 janvier dernier. L'Onu a perdu plus d'une centaine de ses membres travaillant à Gaza.

Il faut le dire. Il sera difficile d'éradiquer militairement le Hamas. Nous sommes, selon les statistiques américaines, entre 20 et 30% de démantèlement du dispositif militaire du Hamas après plusieurs mois de guerre. A supposer qu'Israël arrive à démanteler toute l'infrastructure militaire du Hamas, quid de la population civile ? Cela aurait-il suffit pour vivre en sécurité ? Où l'Etat hébreux initiera-t-il la Nakba comme en 1947 et 1949 ? Les idées et les entreprises annoncées pour déporter la population Gazaoui au Congo ou sur une île pourront-elles se concrétiser ?

En tout cas, la solution viable pour mettre fin à ce conflit septuagénaire semble être la création de l'Etat palestinien à côté

d'Israël. Elle pourrait priver toutes les organisations terroristes et/ou de résistance de leur objet. Joe Biden, le président américain a évoqué plusieurs fois déjà cette éventualité depuis le 7 octobre, le président français Emmanuel Macron, le président sud-africain Cyril Ramaphosa, l'Union Européenne, l'Arabie Saoudite et d'autres voix autorisées proposent également la coexistence de ces deux Etats. Mais Netanyahu s'y oppose radicalement. Il ne veut aucun compromis sur « le contrôle sécuritaire absolu d'Israël sur l'ensemble du territoire situé à l'ouest du Jourdain ».

Ce qui est évident, c'est que la création de l'Etat de la Palestine finira par s'imposer maintenant ou demain. Néanmoins, il serait peu réaliste dans ce projet, d'envisager l'application in extenso de la pléthore de résolutions de l'Onu sur la problématique, notamment les résolutions 181 qui place Jérusalem sous contrôle de l'Onu, 194 qui réaffirme que Jérusalem est une zone internationale, 242 qui insiste que le statut de Jérusalem ne peut être modifié, 478 qui rejette la constitutionnalisation de Jérusalem comme capitale unique et indivisible d'Israël.

Il est temps que les deux peuples vivent une paix juste. Si « la guerre a un prix lourd, très lourd... », comme l'a dit ce 23 janvier 2023 Tsahal, il faut la stopper pour espérer la paix en étudiant les propositions mises sur la table.

